



Repenser l'éclairage public pour réduire notre empreinte environnementale

« Fin 2006, j'ai intégré Territoire d'énergie Haute-Saône (SIED 70)¹ où je suis chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de réseaux secs. J'interviens aussi sur les parcs d'éclairage public en apportant conseils, diagnostics et propositions de travaux. Étant également maire d'une commune rurale, je sais ô combien la question de l'éclairage public est centrale pour le budget communal. La rénovation des installations et leur pilotage permettent ainsi de réduire les charges mais aussi de limiter les pollutions lumineuses diffuses. La transition énergétique est au cœur de mes missions, au service du territoire et de ses habitants.

Loïc Raclot
Chargé d'opérations
réseaux secs

Territoire d'énergie
Haute-Saône (SIED 70)



MON PROJET COUP DE CŒUR

**La performance de
l'éclairage au service
du patrimoine rural et
de la biodiversité**

Territoire d'énergie Haute-Saône (SIED 70) a accompagné la commune de Montigny-les-Vesoul (670 habitants) pour le remplacement de 65 luminaires de 150 W par des lampes à leds de 44 W. De plus, 24 lanternes ont bénéficié d'une technique de rétrofit qui consiste à conserver le corps du luminaire en rénovant uniquement l'appareillage intérieur. La mise en place de leds d'une température de 2 200 °K préserve la biodiversité nocturne et favorise la mise en valeur du patrimoine.

Tous ces luminaires sont équipés d'une technologie Bluetooth permettant l'optimisation et un abaissement des puissances de 50 % durant six heures par nuit.

Ainsi, la commune a réduit de 80 % sa consommation annuelle. Le temps de retour de cet investissement est estimé à moins de deux ans. Globalement, l'action de Territoire d'énergie (SIED 70) dans ce domaine place la Haute-Saône depuis 10 ans en tête des départements où la baisse de la consommation d'éclairage public est la plus forte².

¹Syndicat intercommunal d'énergie du département de Haute-Saône

²Étude Enedis

